Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Orientaliste B-3000 Leuven.
— Dépot légal 4e trimestre 1986 — Directeur de la publication : Jean Vercoutter.



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 105

Mars 1986

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU 1985

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 105 MARS 1986

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

22 mars 1986

L'Assemblée s'est réunie, à 16 heures, sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président, assisté du R.P. du Bourguet, vice-président.

Compte rendu de la précédente Assemblée ordinaire

Mme Liliane Palà, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée ordinaire du 19 juin 1985 (BSFE 103), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

Mme Claude Abelès, Mme Ruth Antelme, Mme Danielle Bocquillon, M. Robert Bouvenot, M. Pascal Carapalis, Mme Françoise de Cenival, Mme Marie-Claire Cuvillier, Mme Vera Droste, Mme Martine Hivert, M. Thomas G. H. James, M. Jean-Marie Kruchten, M. André Laronde, M. Jean-Philippe Lauer, M. Henri Menjaud, M. Arpag Mekhitarian, M. Jean Murat, M. André Neurisse, M. Dominique Samson, M. Maurice Stracmans, Mme Michelle Thirion, M. Baudoin van de Walle.

Nouveaux membres

M. Christophe Barbotin, M. Alain Blanchard, Mlle Marie-Pierre Bodez, Mlle Françoise Brucker, Mlle Agnès-Valérie Cabrol, Mlle Matricia Cassonnet, Mlle Isabelle Chalons, M. Pierre Chalumeau, M. Philippe Collombert, Mme Destival, M. Robert Detouillon, M. Eric Doret, M. Michel Fayard, Mme Eliane Follain, M. Hervé George, Mme Marion Horent, Mlle Françoise Houbeaux, Mlle Claire Huot, M. Fernand Jattiot, Mme Régine Jordy, M. Patrice Josset, M. Francis Labib, M. Robert Langot, M. Jean-Claude l'Herbette, Mme Sylvie Lubin, Mlle Valérie Massé, M. Michel Martinez, M. Edouard Michel, Mlle Valérie Mignon, M. Patrick Müller, Mme Henriette Musnik, Mlle Sophie Nourissat, M. Claude Orrieux, M. Henri Paul, M. Claude Perrion, M. et Mme Gérard Poillot, Mlle Florence Quentin, M. François Reboul, Mme Odette Renaud, Mme Gisèle Ruellan, Mme Michèle Saintilan, Mlle Fabienne Saintin, Mlle Laure Siben, Mme Françoise Sotelo, Mme Andrée Thénot, Mme Aïda Thiellement, M. Gauthier Willem.

Nouvelles de l'égyptologie

— Le centre polonais d'Archéologie Méditerranéenne organise à Varsovie du 23 juin au 27 juin 1986, un symposium pour célébrer le cinquantième anniversaire des Fouilles Polonaises en Egypte et au Proche-Orient, ainsi que le vingt-cinquième anniversaire de la création du Centre lui-même. Ce symposium évoquera également la mémoire et l'œuvre du professeur K. Michalowski.

— Du 11 au 16 août 1986, la Société des Etudes Nubiennes tiendra sa sixième conférence internationale en Suède, à Uppsala.

— L'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques organise cet été son XIe Congrès qui se tiendra à Southampton et à Londres du 1er au 7 septembre 1986. Certains des «Thèmes» retenus par les organisateurs peuvent intéresser ceux de nos Membres qui se préoccupent des époques les plus hautes dans la civilisation égyptienne et nubienne (origine des plantes domestiques, origine de la métallurgie, datations physiques en préhistoire, origine des villes etc...).

— A Leyde du 1er au 4 juillet 1986 «Egyptology and Informatics» second International round table conference.

— L'Association Internationale pour l'étude du Droit de l'Egypte

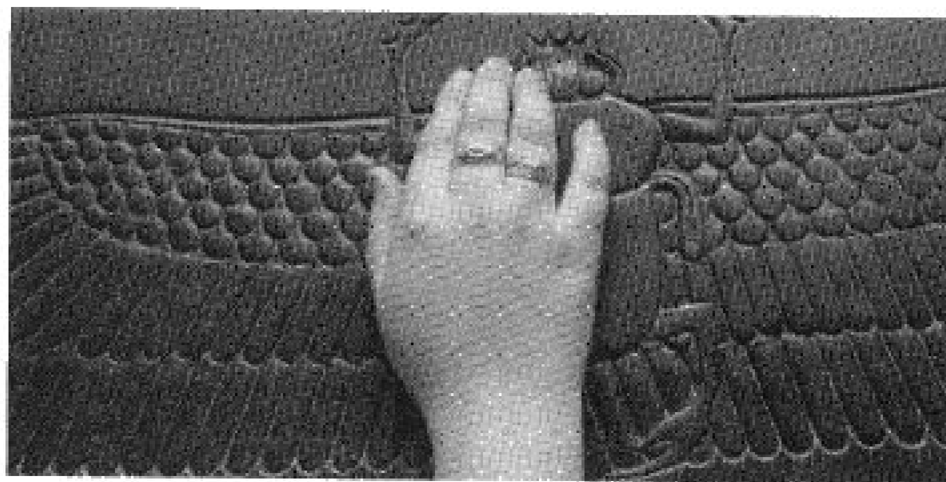
Ancienne (AIDEA), (voir BSFE 98, 1983, 6-7), officiellement constituée, a tenu sa première séance le 7 décembre 1985 sous la présidence effective du Professeur Jean Leclant, président d'honneur, sur le thème : «Quelles sources pour le droit égyptien?».

La cotisation correspondant à l'année civile est pour 1986 de 50ff (à verser à : AIDEA, compte 00050.4015.52, Société générale, Agence S Alma, 8 avenue du Président Wilson, 75116 Paris.

— A l'occasion d'un séminaire international sur le rôle du musée dans l'éducation, qui s'est tenu à Brooklyn en 1952, a été dégagée la fonction, importante, qu'il pourrait tenir dans la formation des enfants handicapés et la necessité d'une étroite collaboration entre le personnel du musée, les enseignants et les éducateurs spécialisés. La revue *Museum* de l'année 1981, patronnée par l'UNESCO, a publié un rapport sur les activités les plus significatives dans ce domaine.

Sur proposition de la ville de Turin, avec la collaboration de la Surintendante du musée des Antiquités égyptiennes de Turin, le musée organise un programme didactique de visites pour aveugles, enfants et adultes.

Pour d'éventuelles informations s'adresser à Sezione didattica-Assessorato per la Cultura del Comune di Torino, piazza San Carlo, Torino. Tel. 5765-3670, 5765-3800.



«TOCCARE L'ARTE»

— La Fondation de la Caisse d'Epargne de Catalogne présente dans les salles du Centre Culturel de Barcelone, du 22 mars au 18 mai 1986, l'exposition «Nofret-La Bella». Cette exposition réalisée grâce à l'initiative de l'Organisation des Antiquités égyptiennes du Caire et du Staatliche Sammlung Agyptischer Kunst de Munich contribuera à la construction du nouveau musée du Caire. Sa prochaine tenue se fera à Madrid. Dans le cadre de cette exposition, à Barcelone, les conférences données par Mme Maria del Carmen Pérez Die, M. Ricardo A. Caminos et M. Josep Padroi Parcerisa sur le thème de la femme dans l'Égypte antique, ont été suivies avec beaucoup d'interêt.

— Dans GM 89 (Göttinger Miszellen), 1986, sous le titre *«Pour une meilleure information sur les expositions égyptiennes*, Bertrand Jaeger lance un «appel-international aux conservateurs de musées, aux responsables des services archéologiques et à tous les «grands voyageurs» de notre discipline...» pour qu'une meilleure information sur les expositions soit diffusée dans le public. La SFE ne peut que s'associer à cette initiative car, bien souvent dans ce Bulletin, nous ne pouvons signaler les expositions, faute de renseignements précis, que lorsque elles sont terminées.

Taux des cotisations pour 1987

Membres bienfaiteurs .... 360 francs
(avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)
Membres titulaires .... 130 francs
Membres étudiants .... 80 francs

Libeller les titres de paiement au nom de :
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
C.C.P. : PARIS 2093 33 S

Communications

1. M. Matthieu Heerma van Voss: Le livre des Morts au Nouvel Empire au musée de Leyde.
2. M. Olivier Perdu: Stèles royales de la XXVIe dynastie, prologue à un corpus.

La séance est levée à 18 heures.

Liliane PALÀ

Le quatrième Congrès International des Egyptologues, organisé par l'Association Internationale des Egyptologues (AIE), s'est tenu en Allemagne, à Munich, du 26 août au 1er septembre 1985.

Admirablement organisé par le professeur Dietrich Wildung et son assistant le Dr Sylvia Schoske, le Congrès a attiré un nombre considérable de participants parmi lesquels on a compté beaucoup de Membres de notre Société. La section française était représentée par Mmes: Guillemette Andreu, Pascale Ballet, Danielle Bocquillon, Danielle Bonneau, Claude Crozier-Brelot, Nicole Genaille, Anne-Marie Loyrette, Monique Nelson, Monique Kanawaty, M.C. Lavier, Bernadette Menu, Béatrise Midant-Reynes, Ruth Antelme, Laure Pantalacci, Paule Posener-Krieger, Domique Valbelle, Christiane Ziegler, Christiane Zivie, et MM.: Georges Castel, Luc Gabolde, Jean-Claude Golvin, J.C. Goyon, Pierre Grandet, Nicolas Grimal, Michel Hainsworth, G. Lecuyot, Paul Lavalade, Christian Leblanc, Dimitri Meeks, P. Moulin, François Neveu, J. Piolle, J. Rousseau, Pascal Vernus, Thierry Zimmer, Alain Zivie.

En plus des Membres de notre Société ayant fait une communication (celles-ci seront publiées dans les Actes du Congrès), très nombreux aussi ont été ceux qui ont assisté avec assiduité aux séances et qui ont participé aux discussions qui les suivaient. Tous ont particulièrement apprécié et la gentillesse de l'accueil de nos amis allemands, et l'efficacité de l'organisation.

Au cours du Congrès, le Comité Directeur de l'Association Internationale des Egyptologues s'est réuni. Il a décidé que le prochain Congrès — le cinquième — se tiendrait au Caire en 1988. Cette décision du Comité a été approuvée par l'Assemblée Générale de l'Association qui s'est tenue à la fin du Congrès.

Jean VERCOUTTER

LE QUATRIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'EGYPTOLOGIE ET SES RETOMBÉES

Du 27 août au 1 septembre 1985 s'est tenu à Munich le Quatrième Congrès International d'Egyptologie. Bien des égyptologues attendaient qu'il compensât quelque peu le précédent qui, pour diverses raisons, n'avait eu ni une audience ni un retentissement en rapport avec l'expansion actuelle de leur discipline. Leur espoir n'a pas été déçu; de l'aveu unanime des participants ce congrès fut une réussite. D'agréables réceptions offraient, le soir venu, un délassement après des journées vouées aux exercices exaltants mais austères de la pensée en marche; encore qu'au cœur même d'un cocktail déridé quelques symboles discrètement choisis, — ah les petits pains en forme de signe de vie! — rappelassent aux participants ce qui motivait leur présence. Mais un égyptologue ne saurait jamais oublier son métier, fût-ce dans des flots de bière, n'est-ce pas? De l'égyptologie, il y en eut, et de l'excellente. La plupart des comunications présentées offraient un réel intérêt. Les thèses théosophiques, les reconstructions délirantes, les psychodrames fantasmatiques, qui fleurissent d'ordinaire en de telles occasions, furent limitées à la portion congrue, et c'est bien ainsi. Egyptologues professionnels, amateurs éclairés ou étudiants n'avaient chaque jour que l'embarras du choix dans un éventail largement ouvert; de la céramique protodynastique à la démographie de la Nubie au Bas Empire, en passant par la paléographie du hiératique anormal. Le matin, une conférence unique faisait une mise au point sur l'un des grands domaines de l'Egyptologie; elles atteignirent toutes le plus haut niveau, mais comment ne pas mentionner, en particulier, l'éblouissante réflexion du Professeur W. Helck sur l'historiographie égyptienne?

C'est donc satisfaits par la bonne organisation du congrès, grâce au dévouement du Professeur D. Wildung et de S. Schoske, et à la supervision discrète et élégante du Professeur W. Kelly Simpson que les égyptologues quittèrent, non sans regret, la bonne ville de Munich. Bien entendu, une telle réunion vaut aussi par ses retombées; les échanges de documents ou simplement de tirés-à-part, la confrontation des idées portent les germes de développements futurs. Un cas caractéristique: celui des égyptologues linguistes. La formule du congrès, — parfaitement justifiée par les circonstances, au demeurant —, parce qu'elle limitait la discussion à cinq minutes contraignait quelque peu les spécialistes dans un domaine où beaucoup de thèses s'opposent, où chaque point de détail présuppose

une théorie d'ensemble, où la terminologie varie de l'un à l'autre, — glissement des signifiés sous les signifiants en termes techniques! Et pourtant ils avaient beaucoup à dire, et surtout à contredire, ces linguistes, mais leur sympathique vivacité, qui donne un peu d'attrait à une discipline dont chacun connaît l'irénisme, se donnait à peine libre carrière qu'elle était aussitôt bridée par le chairman soucieux de faire respecter les consignes. Aussi fut-il décidé de prolonger cette féconde confrontation par une conférence spéciale. Celle-ci a été diligemment organisée par le Professeur P.J. Frandsen, à Copenhague, du 28 au 30 mai 1986. La prépublication des communications présentées témoigne déjà de l'intérêt qu'elle suscite; en témoignent aussi de nombreuses demandes de participation en tant qu'observateur, la conférence étant, en principe, sur invitation. Assurément le souffle de la linguistique parcourt l'Egyptologie; comme «le souffle doux du vent du nord» serait-on tenté d'avancer si la métaphore n'était pas quelque peu impertinente puisque tous les horizons géographiques sont impliqués; quant à la douceur... Quoi qu'il en soit, cet engouement indéniable traduit l'influence grandissante, même si elle est un peu tardive d'une des plus actives «sciences humaines» de l'après-guerre sur la vénérable discipline créée par Champollion.

Pascal VERNUS

Pour bon nombre d'étudiants qui, fin août 1985, arrivaient à la gare centrale de Munich, le quatrième congrès international des égyptologues était la première réunion de ce type à laquelle ils avaient la possibilité de participer, et ce, en très grand nombre. La faible distance et les facilités offertes par MM. Wildung, Simpson et Karig, sans oublier Mme Schoske, organisateurs du congrès avaient décidé les derniers indécis.

Une telle manifestation a surtout été, pour la plupart d'entre nous l'occasion d'enrichir et surtout d'actualiser nos connaissances dans le ou les domaines sur lesquels nous travaillons. Que ce soit par la participation, active ou non, à un séminaire de recherche ou par des contacts avec d'autres égyptologues, confirmés ou étudiants comme nous, la plupart des objectifs que chacun s'était fixé ont été remplis sinon dépassés.

La participation aux séminaires spécialisés a été pour tous une expérience enrichissante, le nombre peu important de participants facilitant les contacts et la discussion. La section archéologique, pour ne citer que celle qui m'a le plus particulièrement concerné, a certainement aidé, au travers de nombreuses communications, à une meilleure compréhension de ce que le travail de terrain peut apporter. Les cinq minutes «officielles» réservées à la discussion ne suffisant pas toujours à tarir le flot des questions, les couloirs de l'Université Technique ont occasionnellement servi de cadre à de «mini-colloques» réunissant autour du conférencier, les personnes intéressées par le sujet. Les discussions hors salle nous ont souvent apporté plus que bien des heures passées à dépouiller les revues en bibliothèque...

Le fait d'assister à de nombreuses conférences (six à huit en moyenne par jour), nous a, à tous, apporté beaucoup d'éléments de reflexion; mais, ce qui restera pour moi, et pour, je pense, de nombreux camarades, le résultat le plus positif de ces rencontres, ce sont les contacts qu'elles ont facilités. Contacts avec des égyptologues chevronnés d'une part, qui nous ont permis de nous faire connaître auprès de ceux qui travaillent dans un même domaine; mais aussi et peut-être surtout, contacts entre étudiants. Si chacun est resté, durant les premières heures, quelque peu distant, l'atmosphère s'est très rapidement transformée, à la suite de la soirée organisée par nos homologues munichois, pour aboutir, dans l'enthousiasme des derniers instants, à la création d'une association internationale des étudiants en égyptologie qui espérons-le, facilitera les contacts futurs.

Pour conclure, j'exprimerai un souhait qui est, je pense partagé par nombre d'étudiants: que les organisateurs du congrès du Caire nous proposent, dans la mesure du possible, les mêmes facilités que pour Munich, en particulier au sujet du logement. Ces rencontres sont importantes pour nous aussi, il serait dommage de s'en voir exclu pour des raisons matérielles!

Université de Lille III Daniel SOULIÉ

LE LIVRE DES MORTS AU NOUVEL EMPIRE AU MUSÉE DE LEYDE

M. Heerma van VOSS

Le désir du conférencier est de mieux faire connaître la collection de papyrus du Musée des Antiquités à Leyde dont la grande majorité n'est pas exposée. Pour cette conférence, un choix de vignettes fut montré réparti en cinq groupes. Il s'agit

— des funérailles (planches 1 et 2),
— de la relation avec les divinités (1, 3, 4, 5, 6, 7),
— des risques de l'au-delà (le jugement des morts en particulier- 6),
— de l'assistance pour le défunt (1, 2, 5, 7), et
— du paradis (8).

Presque tous les manuscrits étaient déjà présents au musée avant 1840, lorsque Conrad Leemans publia son admirable *Description raisonnée*. Quant au Nouvel Empire, la Dix-huitième Dynastie y manque. La Dix-neuvième, la Vingtième et la Vingt-et-unième sont représentées.

Voici les illustrations auxquelles les lignes précédentes se réfèrent.

Pl. 1. Le «coffre du mystère», surmonté d'Anubis et flanqué des quatre fils d'Horus. L'objet était destiné à contenir les viscères du mort après leur préparation par l'embaumeur. C'est dans ces organes, que la vie nouvelle prit son origine de façon mystérieuse. Anubis, le dieu de la momification, en connaissait et en gardait le secret. Les enfants d'Horus, eux aussi, sont intimement liés aux viscères.

Pap. T 2 — LdM 119

Pl. 2. Fragment de la procession funéraire. Sur un traîneau se trouve le «coffre du mystère» (voir pl. 1), représenté sous forme d'un édicule. Un prêtre lui offre l'encens et l'eau, tandis que des

hommes le tirent vers le tombeau. Ils sont attendus par les pleureuses et par un groupe de femmes en deuil portant leurs enfants dans une écharpe. L'édicule ressemble à un exemplaire trouvé dans la tombe du pharaon Toutankhamon. L'objet royal avait la même fonction de «coffre du mystère» pendant les funérailles (*ZÄS* 97, 72/4). Sur le catafalque du milieu, omis dans notre reproduction, on voit le cercueil anthropoïde. Trompé par les correspondances entre les deux constructions, l'artiste l'a dessiné ici aussi, mais à tort.

Pap. T 4 — LdM 1

Pl. 3. Kenna, agenouillé, adore le soleil et lui offre un choix d'offrandes. Il entonne un hymne «à Rê, lorsque celui-ci se lève dans l'horizon oriental du ciel». De cette façon, Kenna espère participer à la vie renouvelée du dieu.

Pap. T 2 — LdM 15 A II

Pl. 4. Une musicienne d'Amon vénère le dieu Atoum. En outre, elle lui demande des offrandes. Le petit manuscrit ne contient que cette vignette suivie d'un groupe cohérent de cinq textes.

Pap. T 26

Pl. 5. Accueil du défunt, quand il arrive à la montagne occidentale. La déesse Hathor représentée en hippopotame, l'attend, elle porte le signe de la vie et une torche qui chasse pour lui les forces des ténèbres. Sa langue, le disque solaire sur sa tête et la torche ont été dessinées en rouge.

Pap. T 5 — LdM 186

Pl. 6. Scène du jugement des morts. Avant de pouvoir sortir de la salle d'audience, la défunte comparaît devant le dieu Anubis, «Magistrat du tribunal» (à droite). Elle subit un examen et répond sur des points d'architecture. Le «tribunal de la porte» se compose de sept démons (*akhou*) dont un est représenté ici brandissant un serpent.

Pap. T 3 — LdM 125

Pl. 7. Encore une manifestation du lien étroit entre le soleil et le mort. Celui-ci peut naviguer dans la barque du dieu et, comme lui, changer de bateau. La formule traitant de ce privilège est suivie d'une instruction relative à la vignette. D'après elle, l'illustrateur «dessinera une barque de la nuit à sa droite (= du défunt) et une barque du jour à sa gauche».
Pap. T 6 LdM 130

Pl. 8. La réunion avec les familiers dans l'au-delà est un thème aimé déjà dans les Textes des Sarcophages. Voici la titulaire d'un papyrus au paradis, le «Champ des offrandes». La légende lui fait dire : «Je serai dans le Champ des offrandes. J'y suis une morte privilégiée (*akh*). Mes gens y sont». D'après le Pap. d'Anhai et le texte de la formule correspondante, il s'agit de son père et (malgré la barbe) sa mère.
Pap. T 3 LdM 110

TABLEAU DES PAPYRUS TRAITÉS

T 2. Manuscrit hiéroglyphique. Propriétaire: Kenna. Provenance: Thèbes. XIXe Dynastie.
Le long rouleau est le document de base de la collection au point de vue des textes et des dessins. Quant à la date, on peut constater ce qui suit. L'illustration systématique de la formule 17 et la présence de vignettes («LdM 16») accompagnant les hymnes au soleil (15) excluent la Dix-huitième Dynastie. Un papyrus de cette période ne connaît pas encore les éléments mentionnés. Les comparaisons entre T 2 et d'autres manuscrits bien datés, en ce qui concerne le choix, l'ordre et les illustrations des formules, rendent la datation certaine.
Le document porte le sigle La chez Naville.
Edition : Leemans, *Aegyptische hiëroglyphische Lijkpapyrus (T. 2) van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden*, Leyde, 1882.
Pl. 1 et 3

T 3. Manuscrit hiéroglyphique. Propriétaire : Ta(y)ouheryt. Provenance : Thèbes. XXIe Dynastie.
Document magnifique à cause d'un bon nombre de vignettes superbes, exécutées dans le style audacieux de l'époque. Pour ce qui est du texte, il est souvent en défaut. D'autre part, on doit au papyrus deux acquisitions importantes. Une formule, jadis inconnue, s'occupant des différents bois disponibles pour la fabrication d'un cercueil, et de l'aspect religieux de chacun d'eux (LdM 193). De plus, un apport précieux à notre connaissance du jugement des morts (pl. 6). Pour les publications des deux, on consultera *LÄ* VI, 643.
Edition: Heerma van Voss, *Zwischen Grab und Paradies*, Bâle, 1971.
Pl. 6 et 8

T. 4. Manuscrit hiéroglyphique. Propriétaire : Pakerer. Provenance : Sakkarah. XIX-XXe Dynastie.
Un exemplaire illustré avec grand soin. Son origine memphite se reflète dans la relation professionnelle du possesseur avec le dieu Ptah. En outre, dans l'iconographie : les préparations, par exemple, pour le rite du bris des vases rouges pendant les funérailles (LdM 1).
Naville: Le.
Pl. 2

T 5. Manuscrit hiéroglyphique. Propriétaire: Rê. Provenance: Sakkarah. XIXe Dynastie.
Document caracterisé par de fins dessins au trait.
Naville: Lb.
Pl. 5

T 6. Manuscrit hiéroglyphique. Propriétaire : Horemakhbyt. Provenance: Thèbes. XIX-XXe Dynastie.
Papyrus ramesside avec des peintures remarquables.
Naville: Lc.
Pl. 7

T 10. Manuscrit hiéroglyphique fragmentaire. Propriétaire: Houy. XIXe Dynastie.
Il s'agit d'un très beau fragment illustrant les funérailles (LdM 1).

T 15. Manuscrit hiéroglyphique fragmentaire. Propriétaire: Nefermenou. XXIe Dynastie.

Déjà en 1873, Pleyte y avait signalé «(Stücke) von 17, 125, 83, 99 vielleicht auch noch von andern Capiteln», *ZÄS* 11, 147. La présence (partielle) de la formule 145 nous permet la datation. Celle-ci ne se trouvant pas pendant l'époque ramesside, on a le choix entre la Dix-huitième Dynastie et la Vingt-et-unième. La présentation physique du texte est décisive, parce qu'elle exclut la XVIIIe Dynastie.

T 26. Manuscrit hiératique. Propriétaire : Tanetpasou(?). Provenance : Thèbes. XXIe Dynastie.
Ce papyrus est un bon exemple d'un genre introduit par la Vingt et unième Dynastie et qu'on pourrait désigner comme le Livre des Morts en miniature. Une seule vignette y précède une petite sélection de formules en hiératique. L'illustration montre le mort devant une ou plusieures divinités.
Pl. 4

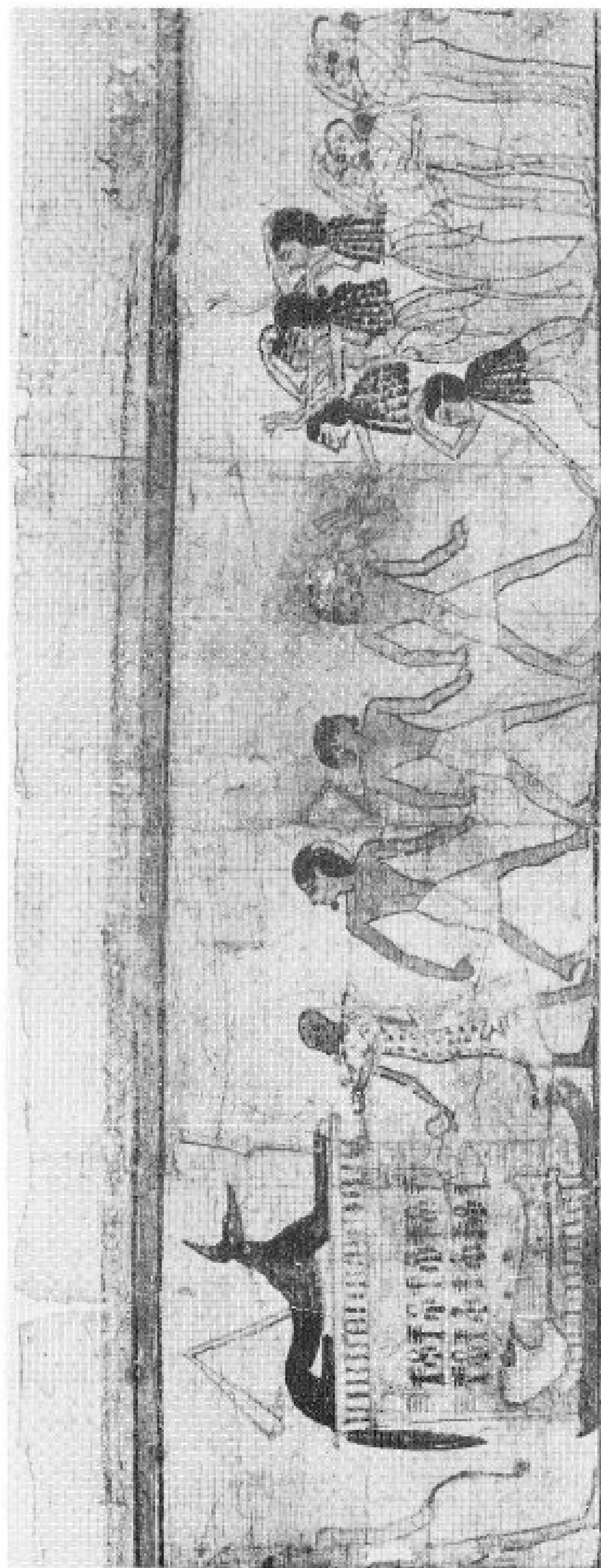
BIBLIOGRAPHIE

Heerma van Voss, «Totenbuch», *LÄ* VI, 1985, 641/3 (avec littérature).
Heerma van Voss, «Vignette», *LÄ* VI, 1986, 1043/4 (avec littérature).
Leemans, *Description raisonnée des Monuments Égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas, à Leide*, Leyde, 1840.
Naville, *Das aegyptische Totenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, Berlin, 1886,[2] Graz, 1971.
Raven, *Papyrus*, Zutphen, 1982.
Schneider-Raven, *De Egyptische oudheid*, La Haye, 1981.

Les photographies, dues au Musée des Antiquités, sont reproduites avec l'aimable autorisation de la direction.

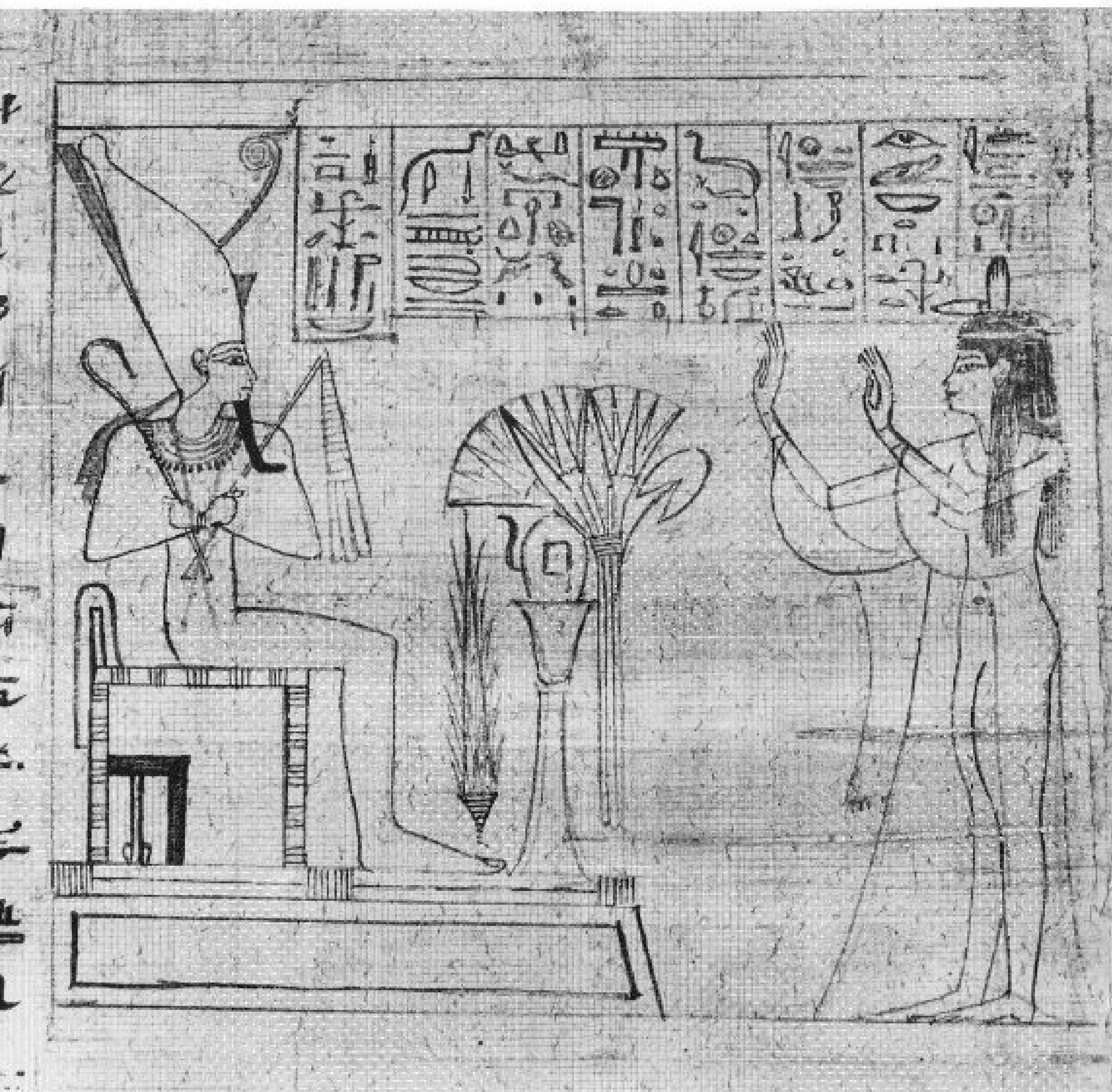


Pl. 1
Pap. T 2, LdM 119



Pl. 2
Pap. T 4, LdM 1

Pl. 3
Pap. T 2, LdM 15 A II



Pl. 4
Pap. T 26

Pl. 5
Pap. T 5, LdM 186

Pl. 6
Pap. T 3, LdM 125



Pl. 7
Pap. T 6, LdM 130



Pl. 8
Pap. T 3, LdM 110

PROLOGUE À UN CORPUS DES STÈLES ROYALES DE LA XXVI[e] DYNASTIE[a]

Olivier PERDU

Pour une période aussi importante que la XXVI[e] dynastie, il n'y a toujours pas l'équivalent de ce dont nous disposons pour d'autres, un recueil des inscriptions royales qui rende leur consultation aisée. Afin de pallier cette carence et à défaut de les trouver toutes même énumérées, on en est réduit à exploiter les quelques références que livrent d'anciens ouvrages d'histoire [1]. Le retard est surtout imputable aux conditions peu propices dans lesquelles la documentation nous est accessible, étant à la fois très dispersée et bien dégradée. La matière en soi n'est pas en cause car elle est d'une grande richesse et il reste beaucoup à tirer de son étude pour la connaissance de la période. Après avoir porté l'attention sur le Livre II d'Hérodote, longtemps notre témoignage principal sur les Saïtes, il s'agit, maintenant que la possibilité existe, de remonter jusqu'aux sources hiéroglyphiques. Mais encore faut-il s'en donner les moyens. C'est pourquoi j'ai entrepris de les répertorier et de les copier, mon intention étant de leur consacrer une collection qui s'inscrive dans la suite des *Urkunden* ou des *Ramesside Inscriptions*. Le projet n'a que plus d'utilité dans la mesure où, si elles ne sont pas inédites, la plupart ne sont connues que par des copies fautives.

Pour l'instant, la priorité est accordée à ce qui doit fournir les éléments d'un premier volume, les stèles royales, un ensemble dont le *Livre des rois* ne permet pas de soupçonner l'importance. Si précieux soit-il, en l'absence d'un plus complet, son dépouillement exige plus qu'une simple mise à jour, étant donné les omissions décelables dès sa parution [2]. Aujourd'hui, à condition de se livrer

à un recensement systématique, on est en mesure de tripler le nombre des stèles repérées par Gauthier. Seulement rien n'est à négliger, pas même le moindre fragment qui est au demeurant susceptible de se révéler significatif tout insignifiant qu'il paraisse. On a ainsi l'exemple des débris d'une stèle d'Ahmasis ramassés par Amélineau à Abydos, qui viennent confirmer sur les lieux ce que nous apprend la statue Louvre A 93 de Peftjaouâouyneith sur les soins dont le tombeau d'Osiris a fait l'objet à la fin de la dynastie saïte[3]. C'est d'ailleurs l'occasion d'épurer l'inventaire en écartant une prétendue stèle du genre de celle d'Apriès British Museum 804 [1358]. Elle a été identifiée comme telle une fois au musée[4] alors que le rapport de fouille indique qu'il est en fait question d'un montant de porte appartenant à une chapelle édifiée par ce roi à Abydos[5]. La confusion a du reste entraîné le dédoublement de l'objet dans la *Topographical Bibliography* qui l'a enregistré sous chacune de ses étiquettes sans réaliser qu'il s'agit d'un seul et même monument[6].

Avant tout, il faut faire le point sur ce qui a été accumulé dans le passé et rechercher les objets qui ont échappé à notre curiosité. Ratisser les collections amène encore à débusquer un inédit qui se terrait depuis des années dans un coin de réserve comme le monument A 83 du Louvre (fig. 1)[7]. Contrairement à ce que pourrait laisser croire la photographie, on est confronté à la statue d'un particulier nommé Bentehhor[8] qui s'est fait représenter en stéléphore pour disposer d'un support où rapporter les travaux décidés par Nékao II à Thèbes en l'an I de son règne[9]. Néanmoins, à un détail près, la présence du personnage dans le cintre, la stèle s'apparente à s'y méprendre à un document officiel. La scène du haut montre le roi accompagné par la déesse Ouaset en train d'offrir symboliquement l'emblème de la ville aux divinités locales, la triade d'Amon, Mout et Khonsou, à laquelle se joint Montou. Dessous, après la date, suivant les principes de la «Königsnovelle», le récit débute en situant le départ de l'action dans la Résidence pendant une séance du conseil[10]. On évoque alors le souverain qui informe ses courtisans de son désir d'embellir Thèbes, allusion qui en rappelle une autre sur une stèle de Taharqa à propos de la mise en chantier



Fig. 1. La stèle de la statue Louvre A 83 de Bentehhor (cliché Chuzeville).

du temple T de Kawa[11]. L'inscription devient ensuite difficile à suivre du fait des lacunes, mais quelques bribes donnent au moins à penser qu'elle se poursuivait sur ce qu'on attend dans un texte royal de ce genre, le constat de l'état lamentable des lieux. Bien que d'origine privée, ce document est donc à prendre en compte, surtout que la véracité du contenu se vérifie à travers les traces de l'activité de Nékao II à Karnak[12]. Peu importe que ce soit une copie ou un plagiat pourvu que la conformité avec le modèle soit parfaite.

De même, en épluchant les anciennes publications, on se réserve la possibilité de découvrir une pièce retombée dans l'oubli aussitôt après son apparition. Tel est notamment le cas d'une stèle saïte trouvée par Petrie à Défenneh en 1887. Depuis son édition sommaire l'année suivante[13], rares sont les égyptologues à s'y être intéressés[14]. A cet égard, il est révélateur que son emplacement actuel n'ait pas été recherché. Son sujet se distingue pourtant par sa grande originalité. Le monument devait garder le souvenir d'une pluie miraculeuse qui avait sauvé de la soif une expédition en difficulté dans le Pount. C'est du moins ce qu'il est possible de déduire de la partie restante où les soldats rendent hommage au roi pour ce bienfait. Bien qu'il n'y ait aucune commune mesure entre les deux événements, le texte est à rapprocher de celui de la crue de l'an VI de Taharqa[15]. L'un et l'autre ont ceci de semblable qu'ils répondent tous deux à une même préoccupation, la propagande royale, laquelle est de plus fondée sur le même principe. Si l'on se félicite du prodige, c'est parce qu'il correspond à une récompense que la divinité n'octroie qu'à celui qui s'en est montré digne[16]. Il devient ainsi le signe qui accrédite le mérite du souverain puisqu'il lui est destiné, ce qui explique ici la reconnaissance que témoigne l'armée envers sa personne.

Ensuite, il s'agit également d'intégrer ce que les fouilles récentes ont apporté. C'est un complément particulièrement important dont la valeur s'apprécie autant à la qualité qu'à la quantité des découvertes effectuées ces trois dernières décennies.

Les plus sensationnelles sont les trouvailles qui se sont égrénées sur près de sept années dans le désert libyque entre Dahshour et

Saqqara, se soldant par une belle moisson d'objets qui, dans un contexte archéologique très singulier, nous renseigne sur un aspect jusqu'alors ignoré de la politique extérieure de Psammétique I.

La première remonte au début de 1957 quand Z. Goneim, inspecteur de Saqqara, met au jour à l'Ouest de la pyramide de Pépi II une stèle de ce Saïte dont l'inscription doit retenir l'attention[17]. Bien qu'elle commémore un événement de l'an XI, elle commence par nous ramener un an en arrière pour s'étaler longuement sur ses origines. On trouve Psammétique I occupé à prendre du bon temps, suivant l'expression égyptienne, dans le coin du monument funéraire d'Amenemhat I à Lisht. Ce faisant, il rencontre une concentration d'hommes et de femmes venant de toutes les régions de l'Ouest. Quant à savoir ce qui se produit, on est bien en peine de le déterminer étant donné les lacunes et le problème posé par un terme crucial. En tout cas, le souverain en vient à consulter ses courtisans et, à sa question concernant les Libyens, ceux-là répondent que ce sont des révoltés contre la maison du roi. Là-dessus, il décide la mobilisation de l'armée, ce qui nous donne la chance d'en suivre les modalités depuis la levée des troupes jusqu'à leur rassemblement à l'entrée de la ville. C'est ainsi qu'une campagne est menée en Libye, opération dont la relation, hélas amputée de sa moitié inférieure, n'occupe que les quatre dernières colonnes. Que ce soit la riposte à une provocation ne semble pas faire de doute mais on aurait souhaité être à même de saisir la nature et la gravité de la menace. Pour l'instant, seules les circonstances dans lesquelles se déroule l'expédition peuvent aider à sa compréhension. Elle se situe en effet dans une période où l'accent est mis sur la protection des frontières, notamment au Nord-Est et au Sud avec l'implantation d'un dispositif militaire. Après avoir soumis le Delta et étendu son autorité sur la Haute Egypte, Psammétique à réalisé l'unité du pays et le moment est alors venu pour lui de se soucier de sa défense. Quoique le péril soit moins grand à l'Ouest, une action de ce côté est néanmoins nécessaire dans l'éventualité d'une attaque[18].

Au printemps de cette même année, l'affaire rebondit de façon inattendue à l'initiative du premier secrétaire de l'Ambassade d'Autriche[19]. Lors d'une excursion dans le désert, toujours au voisinage

de la pyramide de Pépi II, Elmar Gamper reconnaît une piste baptisée route de Dahshour qui s'enfonce vers l'Ouest (fig. 2). En

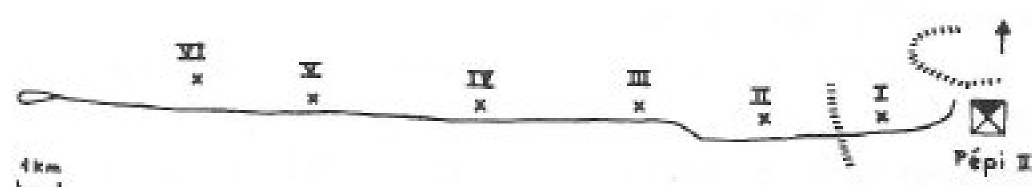


Fig. 2. La route de Dahshour avec l'emplacement de ses six stèles (d'après Goedicke, *MDAIK* 18 (1962), 27, fig. 1).

chemin, il remarque aussi une stèle située au km 11,4 (IV) par rapport à un point zéro fixé en lisière du plateau. Un compte rendu est alors adressé au Service des Antiquités pour obtenir l'autorisation d'entamer des recherches qui sont menées avec son accord sur la lancée de la visite sous la responsabilité de H. Goedicke. En fait, mieux vaut parler d'une exploration dans la mesure où il est surtout question d'étudier ce qui est visible. On parvient ainsi à repérer une route de 19km qui est délimitée par endroits avec des bordures de graviers, et sur la longueur de laquelle sont disséminées plusieurs stèles. Une deuxième apparaît, au km 14,3 (V), de même que deux fragments, l'un au km 4,9 (II), l'autre au km 8,1 (III). En outre, les emplacements de deux supplémentaires sont localisés au km 1,6 (I) et au km 18,3 (VI).

Malgré une inspection de Z. Goneim le 3 juin, on en reste là jusqu'à ce que M. Basta, inspecteur de Saqqara, se charge en 1963 de poursuivre le travail plus à fond[20]. Cette fois, on procède à des sondages systématiques sur toute l'étendue de la route, abords compris, qui aboutissent à de bons résultats. En creusant, on retire des pièces dont trois significatives qui sont trouvées avec leur socle (I, III, VI) et, pour deux d'entre elles, dans les puits où elles avaient jadis été précipitées (III, VI). Là où on l'escomptait, à chacune des extrémités de la piste, deux nouvelles stèles voient le jour (I, VI). Au km 8,1, on met la main sur une autre dont on possédait un fragment depuis 1957 (III). Enfin, au km 4,9, c'est un morceau qui s'ajoute à un premier recueilli six ans plus tôt (II). Tel est le bilan de ce troisième et dernier épisode.

Au total, la route de Dahshour aura livré un lot de six stèles en calcaire dont les caractéristiques trahissent à la fois l'homogénéité et leur étroite relation avec elle[21]. Rien que leur aspect plaide en ce sens. En dépit de leur état inégal, il est possible d'observer entre elles assez de similitudes pour être persuadé qu'elles étaient toutes du même type. Les plus complètes peuvent ainsi servir, en alliant leurs données, à définir les particularités de l'ensemble. A l'origine elles devaient mesurer environ 2m20 de haut sur 1m09 de large et 45cm d'épaisseur, ce à quoi il faut ajouter que chacune était prévue pour être dressée sur un socle. Leur cintre offrait la même composition traditionnelle en deux moitiés symétriques où le protocole royal dédoublé au centre est affronté aux déesses tutélaires de la Haute et de la Basse Egypte qui se répartissent de part et d'autre dans l'encadrement, à gauche celle du Sud et à l'opposé sa contrepartie. Quant à la partie inférieure, elle comportait invariablement une inscription disposée sur huit colonnes se lisant de droite à gauche. Sur le terrain, cette cohérence se vérifie dans leur alignement sur le côté Nord de la piste où elles se succédaient à intervalles réguliers, tous les 3 km3 à peu près, ce qui montre également leur connexion avec elle.

La question est maintenant de comprendre le sens d'un pareil aménagement et ce n'est pas ce qui subsiste des textes qui suffira à nous éclairer. Grâce à certaines allusions sur deux des monuments les mieux conservés, il y a néanmoins l'opportunité d'un rapprochement avec une stèle découverte le 27 mars 1977 non loin de là, à 5 km au Sud-Ouest de la pyramide de Pépi II, un décret de Taharqa ordonnant à l'armée de courir tous les jours, lequel rapporte une inspection du roi et sa participation à la course[22]. En effet, l'un évoque Psammétique I prenant plaisir à regarder ses soldats en action (III, col. 5)[23], et le second, un exercice accompli dans le gebel occidental afin d'aguerrir le cœur des troupes (V, col. 3)[24]. Sans pour autant faire d'amalgame avec un témoignage qui concerne une autre piste, celle du Fayoum, on peut envisager l'hypothèse d'un rapport avec des manœuvres militaires dans une zone de cantonnement. La route de Dahshour se situe certes dans un secteur stratégique propre à recevoir des garnisons[25] et, à ce propos, on observe qu'elle conduit à un espace jonché de poteries qui pourrait

correspondre à un camp[26]. Il est donc possible que l'endroit ait fait office de terrain d'entraînement une fois le théatre d'une épreuve supervisée par le souverain en personne, d'où les six stèles servant à le baliser pour commémorer l'événement. Quoi qu'il en soit, il est au moins certain que ces pièces sont à dissocier de celle de l'an XI qui est d'un type différent et ne relève pas de leur arrangement, même si elle provient de la même région et date du même règne. D'ailleurs aucune ne semble avoir pour sujet des combats avec les Libyens.

Ces dernières années ont également contribué à enrichir notre documentation sur la campagne nubienne de Psammétique II, révélant même un témoignage décisif pour la compréhension d'un fait qui demeure, sinon la seule action d'envergure de la dynastie, du moins une de ses étapes capitales puisqu'il met fin au danger éthiopien. Quand S. Sauneron et J. Yoyotte lui consacraient une étude magistrale, en 1952, ils ne disposaient alors que de deux stèles[27]. A une pièce très fragmentaire de Karnak déjà éditée en 1905 par M. Müller, ils ajoutaient une seconde provenant de Tanis. En 1937, dans une favissa du temple d'Amon, P. Montet en avait récolté dix morceaux qui donnent une autre version du conflit avec des précisions sur son déroulement et sa date qu'elle fixe en l'an III. C'est à partir de ces éléments qu'ils établissaient l'importance de l'événement tout en déplorant leur déterioration qui les condamnait à ponctuer l'article de points d'interrogation. Mais par chance, la matière se présente parfois comme un puzzle qui se complète au hasard des trouvailles, lors de fouilles archéologiques ou, fortuitement, à l'occasion de travaux d'intérêt public.

Ainsi, pendant l'été 1954, en effectuant des sondages à l'endroit où les sept fragments de la stèle de Karnak avaient jadis été collectés, devant l'entrée du IIe pylône, le Service des Antiquités en trouve deux supplémentaires[28]. Remis à leur place dans la partie supérieure gauche du monument, non seulement ils aident à reconstituer tout le décor du cintre avec le protocole du roi opposé aux mentions de Nekhbet et Ouadjyt, mais ils fournissent à l'inscription un complément de quelques signes au sommet des septième et huitième colonnes (fig. 3)[29].

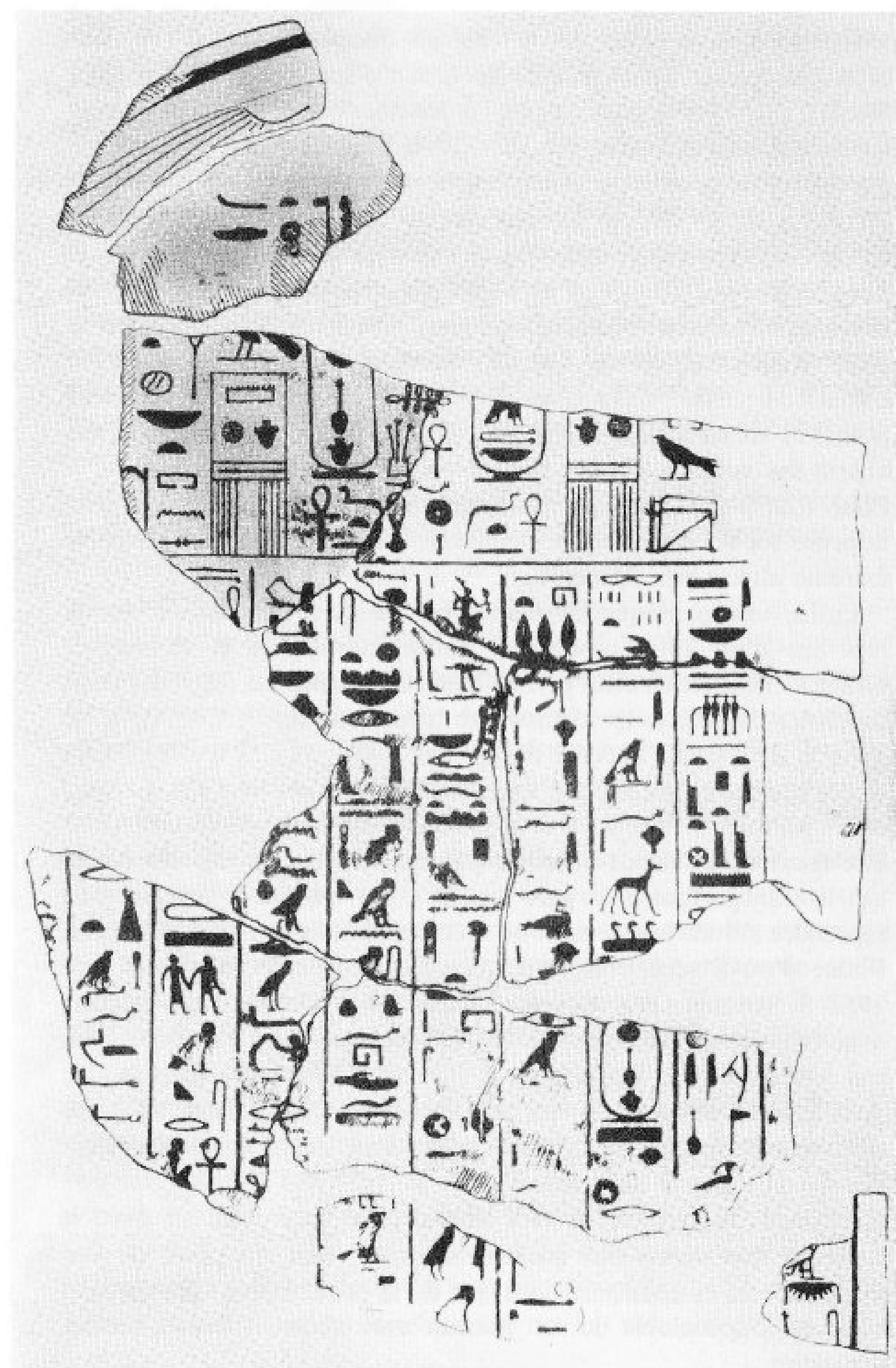


Fig. 3. La stèle de Psammétique à Karnak, état actuel de la reconstitution avec les nouveaux blocs en foncé.

Plus tard, le 2 juillet 1964, c'est un document entier qui vient grossir le dossier. Sa découverte est le fait d'une aubaine survenue à Shellal, près d'Assouan, et plus précisément à l'Ouest de la voie ferrée qui relie ces deux localités, juste au Nord des carrières où gît encore le colosse osiriaque inachevé[30]. Alors qu'on travaille à récupérer du sable pour la construction du Haut-barrage, les bulldozers dégagent une magnifique stèle en granit rose haute de 2m53 sur 1m23 de large et 68cm d'épaisseur. Parvenue en très bon état, elle conserve intacte l'intégralité du texte alors connu par la seule copie mutilée de Karnak, rendant désormais possible sa traduction suivie[31]. Du coup, il y a lieu de revenir sur plusieurs points et en particulier sur le rôle de Psammétique II qu'on disait absent des combats, car une phrase tendrait à prouver le contraire[32]. Pour tout regret, on est seulement déçu de ne pas être mieux informé sur les raisons de l'intervention égyptienne et sur le point extrême atteint par l'expédition.

Enfin, une conséquence inattendue de cette acquisition est le repérage d'un autre monument commémoratif de la campagne. Grâce à elle il est en effet permis d'en reconnaître un fragment dans un cintre de stèle jadis récupéré au même endroit[33]. Comme il ne garde que sa partie décorée et rien de l'inscription, il n'offre aucun indice qui aurait pu conduire à son identification plus tôt. Lepsius est le premier à l'avoir vu et copié avant qu'il ne disparaisse pour être retrouvé au début du siècle par les ouvriers du chemin de fer qui le transportent à la gare locale. C'est ensuite à Weigall d'en reprendre l'étude au moment où il entreprend de le mettre à l'abri à Philae d'où il sera plus tard transféré au Musée du Caire. Dès 1952, S. Sauneron et J. Yoyotte avaient songé à le mettre en relation avec le sujet de leur enquête en rapprochant son tableau de celui qui orne le haut du monument de Karnak[34]. Toujours est-il qu'une pareille ressemblance ne peut pas être considérée comme un argument concluant quand on sait combien ce genre de composition est répandu parmi les stèles royales saïtes[35]. En réalité, pour être convaincu du rapport, il faut attendre sa confrontation avec le nouveau document, leur parfaite analogie, tant du point de vue de la matière et des dimensions que de la présentation, démontrant qu'il est indissociable de son jumeau avec lequel il devait former une paire.

Au bout du compte, de deux stèles on est passé à un total de quatre dont trois sont du même modèle. Après celles qui concernent les événements de l'an VI de Taharqa, elles donnent une autre illustration de la façon dont se pratique l'affichage officiel. Comme à l'accoutumée, on en dépose dans les plus grands centres, ainsi à Karnak et à Tanis. Plus insolite est le fait d'en laisser deux sur la frontière méridionale. Suggérer leur présence au départ d'une route menant en Nubie n'explique pas leur rôle car elles sont plus que de simples bornes[36]. Etant donné la nature de leur contenu, on peut imaginer qu'aux portes de l'Egypte elles se dressaient comme des avertissements destinés à décourager d'éventuels envahisseurs en leur rappelant ce qu'il en coûte de défier le pharaon.

Pour conclure sur les nouveautés, il reste à évoquer la plus récente, un bloc inscrit d'Eléphantine au nom de Nékao II qui appartiendrait à une stèle en granit rose. Il a été recueilli en 1972 par la mission conjointe de l'Institut Archéologique Allemand du Caire et de l'Institut Suisse pour l'Étude de l'Architecture et des Antiquités pendant sa quatrième campagne de fouilles[37]. Au milieu d'un texte en lignes dont quelques lambeaux seulement sont visibles en haut et en bas, on remarque une inscription disposée verticalement sous la forme d'un tableau. Ainsi se présente l'inventaire d'une flotte où chaque type de bateau est détaillé avec son nombre d'unités. Sous un règne marqué par la modernisation de la marine[38], un tel témoignage revêt certes un intérêt particulier mais, dans l'incertitude du contexte, il est difficile d'en mesurer la portée. En raison du peu de commentaires que contient l'éclat, le sujet même du document est délicat à apprécier et les avis divergent. Si pour Redford il est question d'une opération militaire en Nubie[39], d'après Spalinger, en revanche, il s'agit d'une tournée triomphale menée dans le Sud avec une escadre comparable à celle qui a accompagné la fille de Psammétique I à Thèbes lors de son intronisation comme adoratrice du dieu[40].

L'ensemble des stèles royales saïtes est d'autant plus grand qu'à ces exemples commémorant des événements uniques, telle campagne, telle construction ou tel fait divers, il ne faut pas oublier de joindre

ceux qui relèvent d'une pratique régulière. Ils se répartissent en deux séries homogènes qui correspondent à autant d'usages auxquels se sont soumis les souverains de la dynastie.

On a d'un côté des stèles de donation car, comme les particuliers, les rois n'ont pas cessé de manifester leur piété envers les divinités en cédant à leurs temples des biens immobiliers[41]. La formulation des actes est à cet égard très explicite, du moins quand on précise que le pharaon a constitué la fondation[42] ou que cela a été effectué sur son ordre[43], ce qui se traduit éventuellement par une disposition du texte inspirée des décrets royaux de l'Ancien Empire[44]. Seule l'importance du don est susceptible de varier, compte tenu de l'écart des moyens, puisque le pouvoir pousse parfois la générosité jusqu'à attribuer toute une agglomération[45]. Ici d'ailleurs, on doit aussi reconnaître que de par la qualité du donateur la valeur économique du procédé peut se doubler d'une signification politique. Le fait est particulièrement sensible à travers un cas où la divinité qui profite des largesses de Psammétique I est Neith[46], celle qu'il a promue déesse dynastique au moment où il a fait de sa ville la capitale, Saïs étant le berceau de la famille régnante[47].

D'autre part, il y a les épitaphes du Sérapéum, stèles qui ont été déposées à l'entrée des caveaux des Apis à raison de une par inhumation. Les incorporer s'impose car chacune en est le document officiel qui commémore l'événement tout en rappelant à ce titre les principales dates de l'animal, sa naissance, son intronisation et sa mort[48], ce en quoi elles se différencient de la masse des ex-voto privés. On est d'autant mieux fondé à le faire que la marque royale apparaît plus évidente encore dès la deuxième, quand une large place est accordée à l'évocation du rôle du pharaon dans les préparatifs[49]. Ce développement devient un élément constitutif du formulaire tel qu'il s'élabore sous les Saïtes pour être adopté pendant la première domination perse[50] et demeurer en usage jusqu'à l'époque ptolémaïque[51]. Après avoir été ajouté à deux reprises en fin de texte[52], il est ensuite régulièrement inséré au milieu entre l'annonce des funérailles et l'état civil du taureau[53]. C'est ainsi que nous sont connues les mesures spéciales prises par certains souverains comme Nékao II qui a fait construire une sépulture en belles pierres blanches de Toura[54] ou Ahmasis qui a introduit l'emploi de

sarcophages en granit[55]. Le groupe représente une somme de quatre stèles en marge desquelles il convient de retenir une cinquième qui, pour être royale et provenir du même endroit, n'en est pas moins différente des épitaphes traditionnelles. Au lieu de notifier l'enterrement de l'an LII du règne, elle fait état des travaux que Psammétique I a engagés en vue de son déroulement[56], ce qui l'assimile plutôt aux monuments vantant l'œuvre créatrice des rois.

Maintenant, pour toutes les stèles royales saïtes, le problème majeur demeure la copie des inscriptions. Il en va ainsi même des monuments publiés. Rien qu'un coup d'œil sur les divergences auxquelles ils donnent lieu suffit pour en prendre conscience. Cela résulte surtout de leur état de conservation. Les moins résistantes se sont brisées en morceaux alors que les autres sont taillées dans une pierre dure qui se désagrège. Dans ces conditions, on bute le plus souvent sur un hiéroglyphe cassé ou presque effacé. Cette difficulté est bien illustrée par la fameuse stèle de l'an I d'Ahmasis. Bien qu'elle se veuille un essai prudent, son édition sous-estime la part de ce qui est hypothétique[57] tant l'auteur a tendance à se montrer trop catégorique sur les points litigieux, n'hésitant pas à donner une conjecture pour assurée, quitte à risquer des erreurs à commencer par les dates[58]. Comme il est illusoire d'espérer tout restituer avec les mêmes garanties, il faut se résoudre à une lecture qui fasse la différence entre les évidences, les probabilités et les incertitudes afin qu'on sache au moins à quoi s'en tenir.

La tâche est certes ardue mais l'enjeu en vaut la peine étant donné l'intérêt des documents et l'ampleur de ce qu'il reste à exploiter. En outre, une publication correcte des textes doit non seulement aider à leur compréhension mais permettre l'enregistrement de leurs particularités tant graphiques que grammaticales qui abondent.

NOTES

a. A l'annonce de ce projet, il m'est agréable de remercier le Professeur G. Posener pour l'attention avec laquelle il a suivi son élaboration.

1. Voir ce qu'en dit De Meulenaere dans *Textes et Langages*, II, (*BdE* 64 [2], 1972), p. 140.

2. Se reporter à *GLR* IV, (1916), p. 65-134, où il manque par exemple la stèle d'Ahmasis trouvée à Tell Nebesheh qui est publiée par Griffith dans Petrie, *Tanis*, II, (*EEF* 4, 1888), p. 34-5, pl. 9,4.

3. Cf. Leahy, *GM* 70 (1984), 46-50 et 49 spécialement.

4. Cf. Budge, *A Guide to the Eg. Galeries* (*Sculpture*), (1909), p. 222-3; *A General* Introductory Guide to the Eg. Collections, (1930), p. 387, fig. 213.

5. Cf. Petrie, *Royal Tombs of the First Dyn.*, (*EEF* 18, 1900), p. 7, pl. 38,10,11.

6. Voir PM V, (1937), p. 79 et 97.

7. Objet au moins signalé dans *GLR* IV, (1916), p. 87, n. 1, et PM I^2, 2e éd., (1973), p. 793. Avec l'aimable autorisation de J.-L. de Cenival et l'aide de son équipe dont celle de S. Guichard, j'ai pu l'étudier dans les meilleures conditions.

8. Personnage connu par d'autres monuments qui est apparenté à une grande famille thébaine comptant plusieurs troisièmes prophètes d'Amon; voir pour l'instant Vittmann, *Priester und Beamte im Theben der Spätzeit*, (1978), p. 66-95 et 74-5, § 3.3.1.5 spécialement.

9. Avant ce cas, on a entre autres exemples celui de Paouâenhor, sous Shabaka, qui avait choisi ce type d'objet pour conserver à Dendara le souvenir des constructions qu'il avait réalisées; voir Leclant, *Enquêtes sur les sacerdoces*, (*BdE* 17, 1954), p. 31-42, pl. 7, doc. 3.

10. Cf. Spalinger, *Aspects of the Military Documents*, (1982), p. 104 sq.; voir aussi Posener, *Littérature et politique*, (1969), p. 30.

11. Cf. Macadam, *The Temples of Kawa*, I, (1949), p. 16, pl. 7-8, inscr. IV, l. 13.

12. Leur énumération dans Yoyotte, *SDB* VI, (1958), col. 367-8.

13. Par Griffith dans Petrie, *Tanis*, II, (*EEF* 4, 1888), p. 107-8, pl. 42.

14. C'est surtout G. Posener qui en a fait usage pour les renseignements qu'elle apporte sur les facultés surnaturelles du roi, le phénomène de la pluie miraculeuse et la localisation du pays de Pount.

15. Voir Macadam, *o.c.*, p. 24-5, 27; Leclant-Yoyotte, *Kêmi* 10 (1949), 37-42.

16. Cf. Posener, *Rev. de Philologie* 25 [2] (1951), 162-3.

17. Publication dans Goedicke, *MDAIK* 18 (1962), 33-44, pl. 1. D'après Habachi, *Oriens Antiquus* 13 (1974), 322, elle aurait été remarquée dès 1956 par Ragheb Ibrahim, inspecteur à Giza.

18. Pour l'interprétation historique, considérer Kitchen, *The Third Intermediate Period*, (1972), p. 405, § 365; Spalinger, *JARCE* 13 (1976), 140; Id., *Orientalia* 47 (1978), 15; Id., *LÄ* IV^8 (1982), col. 1166; Id., *Aspects of the Military Documents*, (1982), p. 221-2; Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires ég. de la Basse Epoque*, (1985), p. 305.

19. Sur cet épisode et ses résultats, les détails dans Goedicke, *o.c.*, 26-33.

20. Rapport dans Basta, *ASAE* 60 (1968), 57-63 et 10 pl.

21. Leur table récapitulative a été dressée dans Moussa, *MDAIK* 37 (1981), 331, 333.

22. Edition dans Altenmüller-Moussa, *SÄK* 9 (1981), 57-84, pl. 11.

23. Voir Basta, *o.c.*, pl. 6.

24. Voir Goedicke, *o.c.*, 31.

25. Cf. Chevereau, *o.c.*, p. 317.

26. Cf. Basta, *o.c.*, p. 62-3.

27. Voir leur article du *BIFAO* 50, 157-207, 4 pl. et 1 carte.

28. Cela est signalé dans Adam - El-Shaboury, *ASAE* 56 (1959), 39, b. D'après une information du Centre franco-égyptien, un troisième aurait été repéré dans les magasins de Karnak.

29. Voir Bakry, *Oriens Antiquus* 6 (1967), 225, 237, fig. 3,a (croquis incomplet), pl. 59.

30. Les circonstances sont évoquées dans Bakry, *o.c.*, 225-6; Habachi, *o.c.*, 319; Goedicke, *MDAIK* 37 (1981), 187.

31. Publication dans Bakry, *o.c.*, 225-44, pl. 56-8.

32. Du moins selon l'interprétation de Goedicke, *o.c.*, 198, et Spalinger, *Aspects of the Military Documents*, (1982), p. 18, 33, en désaccord avec Lichtheim, *Anc. Eg. Literature*, III, (1980), p. 85.

33. Voir Habachi, *o.c.*, 319, 320, fig. 1, 321, pl. 20,a.

34. Se reporter à leur article du *BIFAO* 50, p. 195.

35. Considérer par exemple les stèles de Psammétique I dans le désert libyque; voir *supra*, p. 29.

36. Cf. Habachi, *o.c.*, 322.

37. Présentation sommaire par Christa Müller dans le rapport et Kaiser et alii, *MDAIK* 31 (1975), 83-4, pl. 28,b.

38. Consulter en dernier lieu Chevereau, *o.c.*, p. 309, 319-21, 322.

39. Dans *LÄ* IV^3 (1980), col. 370.

40. Dans *Orientalia* 47 (1978), 28-9.

41. Suivant ce qu'établit Meeks dans *State and Temple Economy in the Anc. Near East*, II, (1979), (actes colloque Louvain 1978), p. 628-9.

42. Ex. la st. Berlin 8439 = Meeks n° (26.5.34); Revillout, *Rev. Egyptologique* 2 (1881), 42-4; doc. repris dans les fiches du *Wörterbuch*.

43. Ex. la st. British Museum 808 [1427] = Meeks n° (26.5.88); Ramadan el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, (*BdE* 69, 1975), p. 64, pl. 9, doc. 5.

44. Ex. les st. Caire JE 36863 = Meeks n° (26.3.3) et Berlin 15393 = Meeks n° (26.4.17), toutes deux inédites.

45. Ex. la st. Copenhague Ny Carlsberg Glypt. AEIN 1037 = Meeks n° (26.4.4a); Kees, *ZÄS* 72 (1936), 40-1.

46. Voir la st. Caire n° temp. 20/6/24/8 = Meeks n° (26.1.11); De Meulenaere-MacKay, *Mendes* II, (1976), p. 205, n° 108, pl. 30, d.

47. Considérer également dans ce sens la st. British Museum 808 [1427] citée n. 43, autre preuve de l'attention de la dynastie pour l'endroit.

48. Comme la première, celle de l'an XX de Psammétique I; Malinine-Posener-Vercoutter, *Catal. des stèles du Sérapéum*, I, (1968), p. 146, pl. 52, n° 192.

49. Voir la st. de l'an XVI de Nékao II; Chassinat, *RT* 22 (1900), 21, n° 64; cf. Vercoutter, *LÄ* I^3 (1973), col. 343.

50. Cf. Posener, *La première domination perse*, (*BdE* 11, 1936), p. 32, 37-8; Vercoutter, *MDAIK* 16 (1958), 333, pl. 31.

51. Considérer l'épitaphe de Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopatre II dont D. Devauchelle m'a aimablement communiqué la photographie. Texte publié dans Brugsch, *ZÄS* 22 (1884), 125. Voir aussi celle de l'an LII de Ptolémée VIII dans Rougé, *Rev. Egyptol.* 5 (1887), 8-9.

52. Voir la st. de l'an XVI de Nékao II citée n. 49 et celle de l'an XII d'Apriès; Chassinat, *o.c.*, 167, n° 90.

53. A commencer par la st. de l'an XXIII d'Ahmasis; Chassinat, *o.c.*, 20, n° 63.

54. D'après sa st. de l'an XVI déjà citée.

55. D'après sa st. de l'an XXIII citée n. 53; cf. Gunn, *ASAE* 26 (1926), 82-4.

56. Voir Chassinat, *o.c.*, 166, nº 89. Considérer dans ce sens les remarques de Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, I, (1882), p. 198.

57. Le travail en cause est celui de Daressy, *RT* 22 (1900), 1-9.

58. Cf. Posener, *Rev. de Philologie* 21 (1947), 129; Edel, *GM* 29 (1978), 13.

Publications

ifao

Les
PUBLICATIONS
de
l'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE

Périodiques

Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale
Bulletin de Liaison du Groupe International d'Étude de
la Céramique Égyptienne

Monographies
Série des Voyageurs Occidentaux en Égypte

sont en vente

- A Paris, au SEVPO (vente directe), 2 rue Paul Hervieu, Paris XV[e] (métro Javel); (vente par correspondance) 27-39 rue de la Convention, 75732 Paris, Cedex 15.
- Au Caire, à l'IFAO, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef (Mounira). Possibilité de commande par correspondance ou de «Standing-order».

* * *

Catalogue gratuit sur demande